



8 MARS 2025

# La femme congolaise réclame l'accès aux hautes fonctions de l'Etat

En dépit de quelques lignes franchies dans le domaine de la participation des femmes à la vie publique ou politique et l'évolution du cadre institutionnel avec l'adoption de la loi qui protège les femmes contre les violences de toutes natures, la ministre de la Promotion de la femme, Inès Nefer Bertille Voumbo Yalo Ingani, a sollicité l'accès aux autres postes de responsabilité que les femmes n'ont jamais occupé en République du Congo, tels que femmes conseillères, femmes ministres d'Etat, ou au grade de général dans l'armée.

Ce plaidoyer a été fait à Djambala, chef-lieu du département des Plateaux, lors de la commémoration, le 8 mars, de la 115<sup>e</sup> édition de la Journée internationale des droits des femmes devant l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, en sa qualité de marraine de cette célébration et en présence du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso.

Pages 7, 8 et 9



La parade féminine / Adiac

## FORCES ARMÉES CONGOLAISES Acquérir le savoir-faire



Passage d'un carré des para-commandos pendant la parade/Adiac

A l'occasion du lancement hier à Brazzaville de l'année d'instruction des Forces armées congolaises, le chef d'état-major général, le général de division Guy Blanchard Okoi, a invité tous les cadres militaires à l'acquisition des savoirs en vue d'obtenir de meilleurs résultats sur le terrain. « Donnez vous corps et âme dans la tenue de vos postes d'emploi, car la conduite de l'instruction est dans l'engagement opérationnel. Pour

ce faire, il vous est demandé d'incarner l'esprit de notre institution par la discipline, le courage et le dévouement à la patrie où que vous soyez », a martelé le chef d'état-major à l'ouverture de la cérémonie.

Page 5

## HYDROCARBURES

# Le cadre juridique du secteur pétrolier appelé à évoluer

Tenant compte de l'évolution du marché pétrolier au niveau mondial, des magistrats, avocats, universitaires et employés du secteur pétrolier ont, au cours d'une session de formation, exprimé le vœu de voir évoluer le cadre juridique de ce secteur, près de dix ans après l'entrée en vigueur du code des hydrocarbures en 2016. Ils ont évoqué, à cet effet, les normes actuelles liées à l'obtention, à l'exploitation et au retrait de permis pétrolier au Congo. Le code des hydrocarbures définit le cadre du soutien de l'activité pétrolière et son régime fiscal tout en prônant l'amélioration



Les participants lors des travaux de l'atelier/Adiac

des revenus de l'Etat ou encore les règles de sécurité et de protection de l'environnement à

observer par les opérateurs et exploitants en République du Congo.

Page 3

## DOLISIE

# Des jeunes du Niari fédérés autour de la dynamique « Le patriarche »

De la marche sportive au meeting organisé le 9 mars à Dolisie, des centaines de jeunes du département du Niari ont affiché leur adhésion à la dynamique «Le patriarche», une initiative portée par son président, Digne Elvis Tsalissan Okombi, qui, comme

à Brazzaville, a lancé un appel à la création des comités de soutien autour du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, dans la perspective de la présidentielle de mars 2026. « Notre mobilisation ne peut pas être celle de parole, mais nous devons nous mobi-

liser pour créer les emplois en faveur des jeunes. Il faut que les jeunes de Dolisie soient formés afin que nous puissions leur garantir des emplois et apporter des fonds aux femmes pour exercer le commerce », a-t-il expliqué.

Page 2

Éditorial

Plan d'action

Page 2



## ÉDITORIAL

## Plan Climat

La municipalité de Brazzaville vient de lancer la procédure d'élaboration du plan climat territorial de la ville en collaboration avec l'Agence française de développement. Une fois ficelé, le document permettra à la ville de disposer d'un mécanisme de développement urbain plus résilient.

La capitale congolaise a connu au cours des deux dernières décennies une explosion démographique exponentielle qui a entraîné l'extension anarchique des quartiers périphériques et de difficultés d'accès aux services sociaux de base. La ville et ses habitants se trouvent ainsi exposés aux différents aléas climatiques.

Le plan d'action climat territorial en préparation ne devra pas ignorer les spécificités techniques de la cité désormais peuplée de plus de deux millions d'habitants. Située sur la rive droite du fleuve Congo, la ville de Brazzaville éprouve déjà de grandes difficultés à surmonter les effets d'un climat capricieux.

Elle enregistre des températures records avec de très fortes chaleurs sans compter un cycle de pluviométrie inhabituelle ayant provoqué une perturbation saisonnière due à la disparition de la petite saison sèche caractéristique jadis des mois de janvier et février.

A cela s'ajoutent la dégradation de l'environnement, l'ensablement, les glissements de terrain, les érosions et les inondations. L'élaboration du plan climat territorial doit prendre en compte les avis des spécialistes du domaine afin que celui-ci reflète la réalité de la ville.

Les Dépêches de Brazzaville

## ENJEUX POLITIQUES

## Une forte adhésion autour du « Patriarche » à Dolisie

De la marche sportive dont le départ a été pris à la place de la gare routière au meeting organisé en face de l'hôpital général de Dolisie, l'adhésion a été populaire, le 9 mars, dans cette capitale de l'or vert autour du « Patriarche ».

Drapeaux tricolores (vert-jaune-rouge) en mains, des Dolisiens ont, en effet, bravé le soleil qui a accablé la ville durant toute la journée, arborant des tee-shirts bleu-blanc à l'effigie du « Patriarche », qui n'est autre que le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. C'était une foule compacte, en majorité des jeunes et femmes ayant répondu positivement

prochaine, chacun de vous pourra créer son comité de soutien en appelant et en l'enregistrant avec notre code center au 36 36 », a-t-il lancé.

Selon lui, après l'enregistrement des comités de soutien, les animateurs vont recevoir de la logistique afin qu'ils s'organisent dans les quartiers et dans les rues pour respecter le slo-

d'identité et de se faire enrôler sur les listes électorales. Après la mobilisation réussie de Brazzaville, le 23 février au Palais des congrès, et celle de Dolisie, le coordonnateur général de cette dynamique a désormais les yeux rivés vers Pointe-Noire. « Après Dolisie, je voudrais dire à nos amis de Pointe-Noire que le mois prochain, nous serons avec eux au rond-point Lumumba que nous allons transformer en rond-point du patriarche. De la même manière que nous nous sommes mobilisés à Brazzaville, de la même manière que nous nous sommes mobilisés à Dolisie, nous serons à Pointe-Noire pour continuer à nous mobiliser », a-t-il assuré.

Pour remercier les habitants de Dolisie de leur forte mobilisation, la dynamique le « Patriarche » a organisé en soirée un concert agrémenté par Tidiane Mario, Extra Musica Nouvel Horizon, Erverone Ndinga et Moustique de Dolisie.

Avant de quitter cette ville, Digne Elvis Tsalissan Okombi et sa délégation ont lancé, le 10 mars, l'opération « Matisa affaire » en finançant les projets des jeunes et des femmes. « Notre mobilisation ne peut pas être celle de parole, mais nous devons nous mobiliser pour créer les emplois en faveur des jeunes. Il faut que les jeunes de Dolisie soient formés, il faut que nous puissions leur donner des emplois. Il faut que les femmes de Dolisie puissent avoir aussi des fonds pour faire du commerce », a-t-il promis en clôture du meeting du 9 mars.

Parfait Wilfried Douniama



Le coordonnateur marchant avec la foule/Adiac

à l'appel du coordonnateur général de ce mouvement populaire, Digne Elvis Tsalissan Okombi, qui a lancé un appel à la création des comités de soutien autour du patriarche.

« Le patriarche qui est le président de la République est un enfant de Dolisie. Il a fréquenté à Dolisie et a marché dans les rues de cette ville. Aujourd'hui, nous allons lancer officiellement les comités de soutien à Dolisie, et à partir de la semaine

gan : « Il n'y aura pas une rue, il n'y aura pas un village, il n'y aura pas un seul quartier sans qu'il y est les comités de soutien au patriarche ».

## Cap désormais sur Pointe-Noire

Dans la perspective des échéances électorales à venir, Digne Elvis Tsalissan Okombi entend lancer, à partir du 1er avril prochain, une opération permettant aux potentiels électeurs de se faire établir la carte nationale

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/  
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira  
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,  
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal  
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR

## L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com



## HYDROCARBURES

## Vulgarisation du cadre juridique du secteur pétrolier

Des magistrats, avocats et élèves-avocats, universitaires et employés du secteur pétrolier ont été formés, le 7 mars à Brazzaville, aux normes liées à l'obtention, à l'exploitation et au retrait de permis pétrolier. Près de dix ans après l'entrée en vigueur du code des hydrocarbures, en 2016, les participants entendent contribuer à son évolution.

Le secteur des hydrocarbures est le pilier de l'économie congolaise, avec une production estimée à 310 000 barils/j, soit près de 40% du produit intérieur brut et environ 60% des revenus budgétaires et 82% des recettes d'exportation du Congo. Les activités pétrolières sont encadrées par la loi de 2016 plus attractive pour les investisseurs. L'objectif de la session était de vulgariser les principales dispositions de cette loi, a indiqué l'organisateur de la rencontre, Roland Bembelly, avocat à la Cour au cabinet Gomes inscrit au barreau de Pointe-Noire.

Les échanges ont porté notamment sur le cadre juridique, les acteurs qui interviennent dans les hydrocarbures dont l'État à travers la Société nationale des pétroles du Congo, les opérateurs privés. Le formateur, qui est aussi docteur en droit de l'Université Paris X Nanterre, a présenté le tableau des opérations pétrolières détaillant l'autorisation de prospection, le permis d'exploration et le permis d'exploitation. Les participants ont étudié



les éléments qui peuvent constituer un permis d'exploration, un permis d'exploitation, les conditions d'obtention, la durée et certaines conditions qui sont prévues pour ces permis. Enfin, ils ont évoqué le retrait des titres pétroliers sans aborder la question sur les sanctions de peur de faire fuir de potentiels investisseurs.

La série de formation va se poursuivre notamment à l'endroit des sociétés pétro-

lières. « Les participants ont manifesté beaucoup d'intérêt, parce qu'il s'agit d'une matière singulière, surtout que parmi les participants figurent les employés de sociétés pétrolières et des étudiants. Il y a un intérêt manifeste concernant le droit des hydrocarbures, car c'est un droit différent. Nous avons pour objet de continuer à divulguer, pourquoi pas en 2026, organiser une rencontre

Les participants après les travaux de l'atelier Adiac

similaire sur la révision de la loi de 2016. Il faudrait examiner les insuffisances de cette loi et voir comment apporter des amendements », a promis Me Roland Bembelly, l'auteur des ouvrages « Code des hydrocarbures du Congo » et « Essentiel du droit minier ».

Un avis partagé par les bénéficiaires, à l'instar de Hope-Diella-Princess N'Simba-Sikimina, en deuxième année de filière barreau à l'École nor-

male de l'administration et de la magistrature. Tout comme son camarade Prince Ariël Molobala Olouli, élève-avocat finaliste, la jeune juriste veut relever le défi d'exercer comme conseil ou dans les commissions d'arbitre. Parmi les participants figurent également des professionnels à l'image de Sophie Merlise Ongali, juriste à la Société nationale des pétroles du Congo. Le thème de la formation cadre avec son sujet de recherche et ses activités professionnelles.

Concernant le code des hydrocarbures, rappelons que les dispositions comportent le renforcement du contrôle de l'État, le soutien à l'activité pétrolière, la clarification du régime fiscal, ainsi que l'amélioration des revenus de l'État, du contenu local et des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. Inspirée des études comparatives des cadres juridiques et fiscaux réalisés par l'Organisation des producteurs de pétrole africains, la loi a repris une bonne partie des dispositions du code des hydrocarbures de 1994.

Fiacre Kombo

## BEAC

## Le gouverneur fustige la diffusion de nouvelles pièces de monnaie sur internet

Des photos et vidéos circulent sur les réseaux sociaux montrant des spécimens des pièces de monnaie de 150, 250 et 350 F CFA. Dans un communiqué, le 6 mars, le gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), Yvon Sana Bangui, a qualifié ces images d'une manipulation « grossière » visant à tromper et semer la confusion au sein de la sous-région. La BEAC n'est pas, en aucun cas, à l'origine de ces « fausses informations », a-t-il ajouté. La BEAC, signalons-le, est la banque commune aux six pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad). Le gouverneur Yvon Sana Bangui a confirmé la mise en circulation de ces pièces début avril prochain dans l'ensemble de la sous-région.

Fiacre. K.







# VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

**L'ART**  
dans toutes ses  
expressions de la  
**TRADITION**  
**MODERNITÉ**

**Expositions  
et projections :**

- Sculptures
- Peintures
- Céramiques
- Musique

**Horaires  
d'ouvertures :**

Du Lundi au  
Vendredi : **9H-17H**  
Samedi : **9H-13H**



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,  
République du Congo



FAC

# Lancement de l'année d'instruction 2025

A l'occasion du lancement de l'année d'instruction, le 10 mars à Brazzaville, les éléments des Forces armées congolaises (FAC) ont affirmé leur disponibilité à acquérir les savoir-faire et les savoir-être nécessaires en vue d'être prêts à maîtriser toute sorte de violences dans le strict respect des lois et règlements militaires, conformément au contrat d'objectifs prioritaires pour l'année 2025.

La cérémonie a été organisée à la Base militaire Marien-Ngouabi (Tarmac BAO1/20). La période d'instruction au cours de laquelle les troupes réactivent leurs connaissances, développent les réflexes et la réactivité pour contrer toute forme de menaces et de risques est ouverte.

A l'occasion, le chef d'état-major général des FAC, le général de division Guy Blanchard Okoi a demandé à tous les cadres de mener cette année une instruction de qualité axée sur les résultats tangibles en vue d'une meilleure restitution sur le terrain. Aux subordonnés de donner le meilleur d'eux-mêmes pour mieux intérioriser l'instruction dispensée en vue d'une restitution sur le terrain. « *Donnez-vous corps et âme dans la tenue de vos postes d'emploi. La conduite de l'instruction est dans l'engagement opérationnel. Pour ce faire, il vous est demandé*



Passage d'un carré des para-commandos pendant la parade Adiac

*d'incarner l'esprit de notre institution par la discipline, le courage et le dévouement à la patrie. Que vous soyez sur un théâtre d'opération ou astreints dans les états-majors, sachez que votre engagement*

*constitue notre force collective », a-t-il ajouté.*

Il a poursuivi que « *c'est dans cet élan que nous devons nous préparer à accomplir avec succès toutes les missions opérationnelles et la sécurisation*

*longtemps des événements majeurs, conformément aux très hautes orientations du président de la République, chef de l'Etat, chef suprême des armées ».* Pour ce faire, il a enjoint les cadres des FAC

particulièrement à consolider le niveau de disponibilité opérationnelle des forces et leurs capacités opérationnelles par l'entraînement à tous les niveaux ; à améliorer les capacités physiques et sportifs des hommes par la pratique régulière du sport et la préparation aux missions opérationnelles ; à améliorer le niveau de discipline et de prise en main des hommes ; à intensifier l'entraînement tout en mettant en œuvre l'armement majeur en dotation. « *Je sais compter sur chacun d'entre vous pour donner le meilleur de lui-même »*, a conclu Guy Blanchard Okoi.

Au nom de tous les personnels des FAC, le colonel Rock Otoka a pris l'engagement d'acquérir les savoir-faire nécessaires afin d'atteindre le contrat d'objectifs.

Signalons qu'une visite des stands a sanctionné cette rencontre, suivie d'une parade militaire.

**Guillaume Ondze**

## L'ARPCE AU MWC BARCELONE 2025

# Vers un développement numérique stratégique

À l'heure où les technologies numériques redéfinissent l'économie mondiale, l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) a représenté le Congo au Mobile World Congress (MWC) de Barcelone, du 3 au 6 mars. La délégation, conduite par Louis-Marc Sakala, a participé à ce rendez-vous incontournable qui a rassemblé plus de 120 000 professionnels et 2 700 exposants venus de 205 pays pour explorer les innovations qui façonneront l'avenir connecté du monde.

La nouvelle édition du MWC s'est particulièrement distinguée par les progrès significatifs liés à l'évolution de la 5G vers la version 17, visant à optimiser les infrastructures pour les rendre plus performantes et adaptées aux défis numériques contemporains. Un ensemble d'innovations destinées à transformer des secteurs stratégiques tels que la santé, l'agriculture et l'industrie.

Dès l'ouverture du congrès, la délégation congolaise a assisté à la conférence inaugurale présentant l'initiative « Open Gateway » de la GSMA (Global system for mobile communications). La plateforme novatrice permet aux développeurs et fournisseurs de cloud d'exploiter pleinement le potentiel de la 5G, redéfinissant fondamentalement le rôle des opérateurs dans la chaîne de valeur des télécommunications. « *Notre participation à cet événement d'envergure mondiale représente une opportunité unique pour l'ARPCE de s'imprégner des dernières avancées technologiques et d'établir des partenariats stratégiques qui bénéficieront directement à l'écosystème numérique congolais »*, a souligné le directeur général de l'ARPCE, Louis-Marc Saka-

la. « Les connaissances acquises concernant la gestion du spectre pour la 5G et les stratégies de sécurité numérique nous permettront d'adopter une approche réglementaire adaptée aux réalités de notre marché tout en anticipant les évolutions futures », a-t-il soutenu.

### Points forts des sessions stratégiques

La délégation congolaise a participé à plusieurs conférences d'importance pour le développement numérique du pays. Parmi les temps forts, la session sur la capacité des réseaux à accueillir 35 milliards d'appareils d'ici à 2030 a fourni des perspectives essentielles pour un marché en expansion comme celui du Congo. La table ronde dédiée aux villes intelligentes a présenté des opportunités concrètes pour diversifier les revenus des opérateurs au-delà des services traditionnels, grâce à l'intégration de l'IA, de l'IoT et des solutions de paiement mobile dans la gestion urbaine. Lors du sommet sur la sécurité, le régulateur congolais a recueilli des informations cruciales sur les stratégies d'atténuation des risques cybernétiques, particulièrement pertinentes dans un



Louis-Marc Sakala et le Dr Cosmas Zavazava/DR

contexte de numérisation accélérée des services.

La session ministérielle sur la gestion du spectre a constitué un moment déterminant, permettant d'analyser les facteurs de succès ayant propulsé certains pays parmi les leaders mondiaux de la 5G. Ces enseignements guideront l'ARPCE dans l'optimisation de cette ressource stratégique pour le développement des communications électroniques au Congo.

### Des rencontres bilatérales fructueuses

En marge des conférences, Louis-Marc Sakala a mené plusieurs entretiens stratégiques. Sa rencontre avec le Dr Cosmas Zavazava, directeur du Bureau de développement des télécommunications de l'Union internationale des télécommunications (UIT), a permis d'aborder l'accessibilité des formations pour les régulateurs francophones, témoignant de son engagement

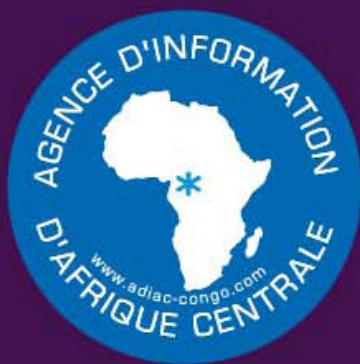
à renforcer les compétences des membres, un serment d'autant plus significatif que Louis Marc Sakala a été nommé en janvier dernier par l'UIT comme l'un des cinq membres du nouveau Conseil d'administration de son réseau de régulation numérique, consacrant ainsi l'expertise congolaise dans l'harmonisation des politiques numériques à l'échelle internationale.

Les discussions avec le groupe Airtel ont exploré les perspectives d'évolution de l'opérateur en Afrique centrale et au Congo en particulier, tandis que les échanges avec SpaceX ont relancé les négociations pour une éventuelle implantation au Congo – une opportunité qui enrichirait considérablement l'offre de connectivité nationale.

La participation de l'ARPCE au MWC 2025 s'inscrit dans une stratégie d'intégration du Congo dans l'économie numérique mondiale. Les connaissances acquises orienteront, sans doute, l'élaboration de politiques réglementaires adaptées au marché local tout en intégrant les tendances mondiales. L'ARPCE renforce ainsi sa capacité à créer un environnement propice au développement des communications électroniques et à l'émergence de services innovants pour les citoyens congolais.

**Quentin Loubou**





# TOUTE L'ACTUALITÉ DU BASSIN DU CONGO

## ▶ EN VIDÉO

☎ (+242) 06-929-4505

✉ info@adiac.tv

📍 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso  
Brazzaville, République du Congo

[www.adiac.tv](http://www.adiac.tv)





8 MARS 2025

## Les femmes du PDRC Bacongo engagées à contribuer à l'essor du parti

Les femmes membres et sympathisants du Parti pour la démocratie et le réveil du Congo (PDRC), section Bacongo, ont célébré avec faste la fête du 8 mars. A cet effet, elles ont exprimé leur dévouement à porter haut, aux côtés des hommes, à l'étendard de leur formation politique.

Des dizaines de femmes, membres du PDRC Bacongo, ont célébré la fête du 8 mars sous l'égide du président national de leur formation politique, Pascal Niakékélé. Dans son message de circonstance, il leur a rappelé le sens de cette fête qui, a-t-il souligné, est consacrée à la revendication de leurs droits fondamentaux et à la prise de conscience.

Ainsi, conscient de ce que la femme joue un rôle déterminant dans la société et en milieu politique, Pascal Niakékélé a exhorté les femmes de son parti à militer avec détermination en vue de contribuer à l'essor du parti.

« Notre parti, le PDRC, existe officiellement depuis trois ans et est représenté dans plusieurs départements dont la Cuvette-Ouest, notamment à Ewo. Vous êtes une pièce maîtresse aux côtés de l'homme, vous devez donc être confiantes de ce que vous êtes afin de contribuer à l'avancement du pays. Notre parti prône les valeurs posi-



tives et lutte contre les comportements déviants tels que soutient le chef de l'Etat », a indiqué Pascal Niakékélé.

Pour sa part, le président fédéral du PDRC Bacongo, Roger Nkodia, a indiqué que la réussite de cette commémoration témoigne la bonne santé de ce parti dans le deuxième arrondissement. Une performance due à sa dextérité à la tête de la fédération.

« Le message que nous leur avons passé est relatif aux droits des femmes car il ne s'agit pas du simple port du pagne mais de réfléchir sur leurs droits fondamentaux. Cette rencontre a été une réussite parce que je suis écouté ici à Bacongo et les gens me font confiance. En terme de mobilisation, je suis capable de rassembler des milliers de personnes en un rien du temps, et tout ceci prouve à suffisance que le PDRC Bacongo se porte à merveille », a témoigné Roger Nkodia.

Les femmes lors de la célébration/Adiac

Firmin Oyé

### COMMUNIQUE

**Le Ministre Thierry Lézin MOUNGALLA,**  
**- Les enfants MOUNGALLA,**  
**- Les familles MOUNGALLA, MOUTSILA,**  
**KIBONGUI-SAMINOU et BANGASSI**  
**- Madame EKONDZA Marie,**

Informent les parents, amis et connaissances de Brazzaville et du Congo en général que suite aux funérailles à Rouen de la regrettée **Madame Marthe Félicité MOUNGALLA** décédée à Paris (France) le **18 janvier 2025**, la dernière veillée sera organisée ce **samedi 15 mars 2025**.

La **veillée se tiendra à Brazzaville**, au domicile familial, sis à Mougali, **rue Sibiti n°28**, selon le programme ci-après :

- ◆ **16h00** : Mise en place terminée, réception des invités
- ◆ **16h30 - 23h00**: Veillée
- ◆ **23h00 - 07h00** : animation générale par les groupes religieux et traditionnels
- ◆ **07h00** : **Fin de la veillée**

REPOSE EN PAIX

*Felly*



**RÉPUBLIQUE DU CONGO**  
 MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNES  
 ENTREPRISES, DE L'ARTISANAT  
 ET DU SECTEUR INFORMEL



REPUBLIQUE DU CONGO  
 MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT  
 INDUSTRIEL ET DE LA  
 PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ



# APPEL A CANDIDATURE

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES ARTISANS  
POUR L'OBTENTION DU LABEL KOLISA

Vous êtes artisan indépendant ou membre d'un regroupement d'artisans (coopératives, associations, ateliers collectifs) ?  
Participez à notre programme d'accompagnement pour obtenir la certification qualité de vos produits à travers le label KOLISA !

**Critères d'éligibilité**

- Être un artisan ou une entreprise artisanale
- Disposer d'un NIU
- Être âgé de 18 à 40 ans

**Secteurs d'activités :**  
 Agroalimentaire, menuiserie, mécanique, maçonnerie, plomberie, coiffurerie, couture et coupe, coiffure, restauration.

**Zone de mise en oeuvre**

- Brazzaville
- Pointe - Noire
- Ouesso
- Dolisie
- Owando

**Comment postuler ?**

- Remplissez le formulaire en scannant ici
- Soumettez votre dossier : [accueilkosala@gmail.com](mailto:accueilkosala@gmail.com)

Date limite : le 26 Mars 2025 à 23h 59



[www.figa.cg](http://www.figa.cg)

[accueilkosala@gmail.com](mailto:accueilkosala@gmail.com)

[www.kosalapme.com](http://www.kosalapme.com)

+242 06 480 86 63  
+242 05 343 63 53



8 MARS 2025

## L'autonomisation des femmes débattue à la Maison russe

Une conférence-débat sur « L'autonomisation des femmes : les réalités des travaux de soins au Congo » a marqué la célébration de la Journée internationale des droits des femmes à la Maison russe de Brazzaville.

Une activité organisée en partenariat avec l'Association d'entraide d'actions éducatives et socio-sanitaires engagée dans la lutte contre la drépanocytose et dont la directrice de la Maison russe, Maria Fakhruddinova, a été la marraine. Mélyna Rose Namoukamba, infirmière, monitrice sociale, a exposé sur « L'autonomisation économique des femmes : les travaux de soins non rémunérés ». Elle a éclairé la lanterne du public qui n'était pas exclusivement composé de femmes. Une série de questions-réponses a permis de mieux creuser le sujet. Il s'agit, à dire vrai, des soins domestiques non ré-



Les participants à la célébration du 8 mars à la Maison russe / Adiac

munérés qui englobent les tâches ménagères comme la cuisine, le nettoyage, la collecte de l'eau et du comestible, la garde des enfants ou des personnes âgées. « 606 millions de femmes en âge de travailler ont déclaré ne pas avoir occupé un emploi en raison du travail de soins domestiques non rémunérés », a fait savoir Mélyna Rose Namoukamba, évoquant les données de l'Organisation internationale du travail. En dehors des échanges à ce sujet, la conférence-débat a été ponctuée par des ateliers et des prestations artistiques.

Rominique Makaya

## Des associations féminines édifiées sur la loi Mouebarara

Une conférence-débat animée sur le thème « La loi Mouebarara, outil de lutte contre les violences faites aux femmes » par Diamant Essou, juriste-doctorant en droit, a réuni le 8 mars des femmes de quelques associations de la ville côtière.

Les participantes à la conférence-débat ont échangé sur divers aspects de la loi Mouebarara, notamment les objectifs de celle-ci, les types de violences reconnaissables, les mesures de prévention, la procédure

judiciaire, les sanctions prévues, l'impact de cette loi. Le juriste Diamant Essou a rappelé que grâce à cette loi, le Congo a reçu le prix de la masculinité positive, attribué par l'ancienne présidente du Liberia, Hélène

Johson Surlif, et la commission de l'Union africaine pour les femmes. Elle est la première loi du genre en Afrique francophone après celle de l'Afrique du Sud. Sa mise en œuvre a donné lieu à la création du

centre Mouebarara pour l'accueil et la réhabilitation des femmes et filles victimes de violences instituées par la loi n°1-2023 du 21 février 2023.

« La loi Mouebarara n'est pas un instrument qui pousse les femmes à aller en guerre contre les hommes, mais plutôt un instrument de protection et de prévention. Les femmes doivent s'inculquer ces valeurs et notions. Le nom de cette loi est tiré de celui de la mère du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso. Emilienne Mouebarara, cette dame de grand cœur, si effacée de son vivant et toute ordinaire, qui a donné la vie à un grand homme d'Etat. Cette loi a été créée le 4 mai 2022 et revêt un caractère symbolique et mémoriel. Elle est née pour valoriser le rôle essentiel joué par les femmes dans l'histoire des peuples. Ce terme rend hommage à l'engagement, à la résilience et à l'impact

de celles qui ont contribué, parfois dans l'ombre, à façonner les sociétés et à promouvoir les valeurs humaines et universelles. A travers ce nom, chaque femme du Congo, chaque mère est honorée dans sa dignité de femme », a indiqué Diamant Essou. Pour sa part, Evelyne Josiane Ngoma, vice-présidente de l'association Le cœur de Denis-Christel-Sassou-NGuesso, a signifié que la loi Mouebarara n°19-22 du 4 mai 2022 donne une place de choix aux femmes au Congo. « C'est ainsi que nous profitons de la célébration de cette Journée internationale des droits des femmes pour dire à la femme qu'au-delà de son côté festif, cette journée représente une occasion favorable pour aborder ses grandes problématiques », a-t-elle déclaré.

Notons que les numéros verts 144 et 06 950 50 50 ont été communiqués aux femmes en vue d'une éventuelle urgence.

Séverin Ibara



Des femmes à l'ouverture de la conférence / Adiac



8 MARS À DJAMBALA

# Les femmes réclament l'accès aux hautes fonctions de l'État

La 115<sup>e</sup> édition de la Journée internationale des droits des femmes a été célébrée officiellement au Congo le 8 mars, à Djambala, dans le département des Plateaux, sous le patronage du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, en présence de l'épouse du chef de l'État, Antoinette Sassou N'Guesso, marraine de l'événement, et de la reine Ngalifourou, gardienne des rites ancestraux tékés du « Nkwe Mbali ».

Malgré un ciel capricieux, des centaines de femmes issues des administrations publiques et privées, des associations, des partis politiques ainsi que des confessions religieuses ont effectué le déplacement de Djambala pour participer au traditionnel défilé qui s'est déroulé au boulevard Denis-Sassou-N'Guesso, après les rites ancestraux pour implorer la réussite de l'événement.

Plusieurs discours ont été prononcés en rapport avec la thématique retenue cette année par les Nations unies, à savoir « Pour toutes les femmes et les filles : droits, égalité et autonomisation ». Au niveau national, la Journée internationale des droits des femmes a été célébrée sur le thème « Femmes congolaises face aux enjeux d'autonomisation ».

Dans son mot de bienvenue, la préfète du département des Plateaux, Alphonsine Ompangana Akobe, a salué les progrès réalisés avant d'appeler les femmes à « se mobiliser pour leur émancipation et leur autonomie », et à « une prise de conscience et à un engagement formel ». A la place du coordonnateur résident du système des Nations unies, Abdourahamane Diallo, c'est la représentante de l'Unesco au Congo, Fatoumata Marega, qui a rendu public le message du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, Antonio Guterres. Comme à chaque édition, à Djambala,



A la tribune d'honneur, Antoinette Sassou N'Guesso et des personnalités admirant le passage des femmes / Adiac

bala, le mot de la femme a été prononcé par Paulette Ebina, au nom de toutes les femmes du département des Plateaux.

Par la voix de la ministre de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Economie informelle, Inès Nefer Bertille Voumbo Yalo Ingani, les femmes du Congo ont remercié le président de la République pour son implication dans la défense de leurs droits, leur accession aux sphères de prise de décision à un niveau élevé, et surtout pour la promulgation de la loi Mouébara. En

outre, elles lui ont demandé de poursuivre sa mission pour la promotion de la femme, et sollicité l'accès aux autres postes de responsabilité que les femmes n'ont jamais occupé en République du Congo, tels que Premier ministre, ministre d'Etat, général dans l'armée, etc.

## Des avancées majeures...

« Plusieurs réalisations se traduisent concrètement par plusieurs initiatives prises au profit des femmes et des jeunes filles dont les résultats sont sa-

tisfaisants », a reconnu la ministre. Inès Nefer Bertille Voumbo Yalo Ingani a saisi l'occasion pour rappeler quelques lignes franchies dans le domaine de la participation des femmes à la vie publique et politique. En matière de réglementation, elle a fait savoir que le cadre institutionnel a évolué avec l'adoption de la loi Mouébara sur la lutte contre les violences faites aux femmes, et la loi portant création du centre Mouébara pour l'accueil et la réhabilitation des femmes et filles victimes des violences. Le ministère de la Promotion de la femme a

également obtenu du président de la République, en 2024, un terrain de deux hectares au centre-ville de Brazzaville et une ligne budgétaire de deux milliards francs CFA pour sa construction cette année.

Dans le cadre de l'autonomisation des femmes, hormis le renforcement des capacités économiques, la ministre a rappelé la formation de trois mille femmes en self défense, l'adoption du projet de loi portant création de l'Agence nationale de la transformation de l'économie informelle pour lutter contre la pauvreté, et le projet de décret sur l'organisation de la Journée internationale de la femme qui sera célébrée désormais sous le très haut patronage du président de la République.

À l'occasion de cette célébration à Djambala, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a décerné des distinctions honorifiques à certaines personnalités. Plusieurs femmes qui se sont distinguées par leurs actions dans différents domaines ont été décorées.

La journée du 8 mars a été marquée aussi par la cérémonie de remise du matériel agricole aux groupements féminins du département des Plateaux par le ministère de la Promotion de la femme, la Fondation Congo Assistance, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, et le programme des Nations unies pour le développement.

Yvette Reine Boro

**« Plusieurs réalisations se traduisent concrètement par plusieurs initiatives prises au profit des femmes et des jeunes filles dont les résultats sont satisfaisants »**



**LIBRAIRIE**  
LES MANGUIERS

**UN ESPACE DE VENTE**  
**UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA**  
**LITTÉRATURE**  
**CLASSIQUE**  
**AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE**

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, et plus encore...

**UN ESPACE CULTUREL POUR VOS MANIFESTATIONS**

- Présentation des ouvrages
- Conférences-débats
- Dédicaces
- Émissions Télévisées
- Ateliers de lecture et d'écriture



## EST DE LA RDC

# Matinée d'engagement patriotique pour le rétablissement de la paix

Le Conseil universel pour la paix des nations et continents (Culpac) a organisé, le 8 mars dans la salle des spectacles du Palais du peuple à Kinshasa, la « Matinée pour la mobilisation d'engagement patriotique dans la lutte pour le rétablissement de la paix en République démocratique du Congo (RDC) ».

Dans son discours devant des invités de marque ayant réhaussé de leur présence l'événement, le directeur général du Culpac, Daniel Santu Biko, a déclaré que l'activité organisée était une manifestation de compassion et de fraternité à l'égard des compatriotes dans l'Est qui vivent « une crise sécuritaire sans précédent voulue par des terroristes belliqueux, rebelles et bandits poussés par un instigateur démontrant ainsi sa convoitise par le pillage des minerais en perpétrant aussi des carnages et massacres des civils non armés ». Rappelant l'histoire du tristement célèbre Adolphe Hitler qui avait conquis des pays pour une fin tragique ces pays ayant retrouvé la paix, il a indiqué que la RDC retrouvera la paix dans sa partie Est actuellement occupée.

Ayant foi à l'échec de tentative de « balkanisation » du pays, Daniel Santu Biko a placé la rencontre du jour sous le signe du processus de résolution de la Conférence universelle pour la paix organisée par le Culpac, le 5 et 6 septembre 2018, au Parlement européen à Bruxelles, en Belgique, sur le thème « Qui menace la paix universelle ? ». Il a conclu ses propos



en déclarant: « Nous félicitons nos vaillants FARDC et nos résistants Wazalendo dans leur combat pour l'intégrité et l'intangibilité de notre territoire. Que la paix revienne à l'Est de notre nation et restons unis avec nos frères et sœurs qui y vivent ». Emissaire de l'Union européenne à cette rencontre, Louis Armand De Bejarry a laissé entendre que

la communauté internationale prenait progressivement conscience de la situation de la guerre au Kivu où même les malades dans les hôpitaux font partie des cibles des assassins. « Même si l'ONU prend une résolution, mais une résolution n'a jamais arrêté une guerre. Et c'est cela le problème. Le Rwanda n'est pas isolé, ayant des amis même au sein

de l'Union européenne qui lui a fait un chèque de 20 millions d'euros de soutien militaire », a-t-il laissé entendre. Cependant, a-t-il dit, l'Allemagne a suspendu son aide de 55 millions. Pour Louis Armand de Bejarry, il faut frapper le Rwanda dans son portefeuille avec des sanctions financières, pendant que les Forces armées de la République démocratique

du Congo (FARDC) et leurs alliés tiennent le coup sur terrain.

D'autres personnalités présentes à l'activité sont montées sur le podium pour condamner la guerre injuste imposée à la RDC par un voisin, entre autres, le président international des actions humanitaires du Culpac, Ghassan Dakhallah; l'ambassadeur international de la jeunesse pour la paix du Culpac, Trésor Bagayamukwe Byamungu; la marraine de la paix, Liliane Temuni Ngoyi. Trois représentants respectivement de la province de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu ont fait des témoignages poignants sur la guerre dans ces parties du pays. Félix Kabwiz de l'Ituri a demandé aux autorités de ne pas occulter la guerre dans sa province, à ne pas réduire ce conflit ethnique entre Hema et Lendu.

En clôture de la matinée, le directeur général du Culpac, Daniel Santu, a lancé un appel à l'unité pour barrer la route à tous ceux qui viennent avec des armes pour prendre le pouvoir, occasionnant un recul démocratique. « Que le gouvernement s'organise pour ramener la paix dans tout le pays », a-t-il lancé.

**Martin Enjimo**



**INFORMER, ANALYSER,  
DIFFUSER, RAYONNER**

Agence d'Information de l'Afrique Centrale,  
un acteur économique majeur à vos côtés.

ÉCONOMIE

ART, CULTURE, MÉDIA

POLITIQUE

INTERNATIONAL

RÉFLEXION

SPORT

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LES DÉPÊCHES  
DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

LE COURRIER  
DE KINSHASA

CONTACTEZ  
NOUS

84, Boulevard Denis Sassou N'Gessou  
Brazzaville - République du Congo  
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

CONNECTEZ  
VOUS

www.adiac-congo.com  
www.lesdepechesdebrazzaville.fr  
www.lecourrierdekinshasa.com  
www.adiac.tv

RÉSEAUX  
SOCIAUX





## INDUSTRIES EXTRACTIVES

## La société civile dénonce un recul dans la mise en œuvre de l'ITIE

Réunis autour d'un atelier organisé du 5 au 7 mars, à Kinshasa, par l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho), les délégués des organisations de la société civile impliquées dans la mise en œuvre de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) ont relevé un recul dans la réalisation de ce processus en République démocratique du Congo (RDC).

L'atelier de trois jours avait pour objectif principal de contribuer à l'amélioration de la mise en œuvre efficace et effective de l'ITIE en RDC, en vue d'obtenir la validation l'année prochaine. Les participants ont formulé des recommandations en direction de la Première ministre et cheffe du gouvernement ainsi qu'au comité exécutif de l'ITIE. Pour la société civile si ces recommandations ne sont pas prises en compte, elle engagera de larges consultations pour suspendre sa participation au processus. Ce qui compromettrait la validation attendue du pays. « *Malgré la cote élevée obtenue par la RDC lors de sa dernière validation, le recul de l'engagement du gouvernement à travers son abstention de financer le processus ITIE risque d'impacter négativement la validation à venir d'ici à janvier 2026, partant de la mise en œuvre du processus* », ont alerté les participants à l'atelier.

Ils ont, en effet, exhorté la Première ministre à prendre des dispositions urgentes pour que des moyens financiers soient mis à la disposition du comité exécutif de l'ITIE-RDC ; à signer le décret portant création, organisation et fonctionnement de ce comité; et à s'assurer que les ministres ne soient pas représentés par leurs conseillers aux réunions du comité.



La lecture du communiqué final de l'atelier/Adiac

Au comité exécutif de l'ITIE-RDC, ils ont demandé de prendre des dispositions pour que le protocole de la participation de la société civile soit respecté ; de faire cesser toute entrave à la participation des acteurs de la société civile à l'ITIE ; et de s'assurer que les acteurs de la société civile bénéficient des formations nécessaires pour faciliter leur participation pleine, active et efficace à l'ITIE.

#### Des recommandations ressorties d'un constat

Lors de ces travaux, les participants ont travaillé dans le sens de permettre à la société civile, en rapport avec l'objectif de l'atelier, d'identifier les forces et faiblesses de sa participation à l'ITIE. Ils ont, entre autres, rappelé que la RDC a publié, depuis le 31 décembre 2024, son treizième rapport ITIE portant sur l'exercice 2022, conformément à la

norme ITIE 2023, et qu'à l'issue de son adoption ainsi que la publication de ce rapport, elle sera soumise à la validation en janvier 2026. Mais, ils ont relevé qu'en rapport avec l'objectif de l'exigence 1 de la norme ITIE, le gouvernement doit assurer pleinement, activement et efficacement la mise en œuvre de l'ITIE, tant au travers d'un leadership politique de haut niveau que d'un engagement opérationnel pertinent, comme moyen de faciliter tous les aspects de sa mise en œuvre. Il doit, en outre, créer un environnement propice à la participation pleine, active et efficace de la société civile, en lui garantissant son engagement à travers la liberté d'expression, d'opération et d'association.

Dans leur constat, les participants à l'atelier ont noté une baisse de l'engagement politique du gouvernement, le reprochant de s'être volontai-

rement abstenu de financer la mise en œuvre du processus ITIE. « *D'où, sa dépendance accrue vis-à-vis des financements des partenaires techniques et financiers* », ont-ils regretté.

Pour eux, la fermeture du site internet de l'ITIE-RDC faute de paiement constitue l'une des preuves palpables du désengagement du gouvernement à jouer sa partition dans ce processus. Ils ont aussi relevé son refus de signer le nouveau décret portant création, organisation et fonctionnement du comité national de l'ITIE-RDC en discussion depuis 2012, alors que le secrétariat technique est mis dans les conditions telles qu'il ne peut plus assurer ses missions au quotidien. Au passif du gouvernement, il est dénoncé la restriction de l'espace civique à travers les arrestations, les menaces et intimidations contre certains membres de

la société civile; le manque de financement pour les activités d'évaluation trimestrielle du processus par la société civile. Ses représentants ont également cité la faible activité de renforcement des capacités pour les nouveaux membres qui s'engagent dans le processus ainsi que le refus par certaines entreprises du secteur forestier de fournir leur déclaration dans le délai.

« *Malgré les alertes adressées au secrétariat technique et autorités publiques, certains acteurs de la société civile engagés dans le secteur extractif continuent à être victimes d'arrestations, menaces de mort et intimidation. Les activités d'évaluation du processus ITIE et de mise à niveau des acteurs de la société civile sur le secteur extractif et la norme ITIE ne sont plus prises en charge par l'ITIE. La demande de rétro-commissions exigée par les agents de certaines ONG internationales basées en RDC devient un obstacle à l'accès des organisations locales aux financements. Le désengagement du gouvernement et le non-respect du protocole de la participation de la société civile à l'ITIE constituent une atteinte grave à sa mise en œuvre* », ont reproché les représentants de la société civile par rapport à la mise en œuvre de l'ITIE en RDC.

Lucien Dianzenza

## FORMATION D'UN GOUVERNEMENT D'UNION NATIONALE

## Une idée saluée par des ONG

Le collectif des organisations non gouvernementales (ONG) de défense des droits de l'homme s'est dit satisfait par l'annonce de la formation d'un gouvernement d'union nationale dans lequel des acteurs de l'opposition politique et de la société civile seront associés.

« *C'est une initiative qui s'avère très encourageante pour nous de la société civile dans son ensemble* », a indiqué le collectif des ONG, dans un communiqué du 7 mars. Pour lui, compte tenu des violations massives des droits de l'homme constatées dans l'Est et dans d'autres parties du pays, certains ministères comme ceux de la Justice, des Affaires sociales

et des Droits humains devront être animés par des personnalités de la société civile et non par des membres des partis politiques, « *afin que le peuple souverain se retrouve et retrouve sa part qui lui a toujours échappé depuis des lustres* ».

Le gouvernement d'union nationale sera encouragé à appuyer l'installation de la Cour interna-

tionale de justice pour la RDC et à lutter pour la fermeture effective des cachots clandestins et la mise sur pied des mécanismes de défense de l'Etat de droit. A la société civile, il est recommandé d'être neutre dans son action pendant que la communauté internationale devra assister le pays dans l'installation de cette Cour et appuyer des enquêtes internatio-

nales mises sur pied.

Ce collectif plaide pour un cessez-le-feu immédiat dans l'Est de la RDC en vue de faciliter le dialogue intercongolais et demande à l'Organisation des Nations unies ainsi qu'à l'Union africaine d'intervenir pour aider les déplacés internes et les réfugiés, surtout ceux dans cette partie du Pays.

L.D.



## FOOTBALL

## Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

**Ligue 2, 26e journée**

Battu à Guingamp (3-1), Clermont ne parvient pas à stopper l'hémorragie, six défaites et deux nuls depuis sa dernière victoire, le 10 janvier, et reste 16e et barragiste virtuel avec 25 points.

A la pointe de l'attaque, Mons Bassouamina s'est pourtant démené pour ouvrir le score à la 17e minute: sur un dégagement de sa défense, il gagne un premier duel de la tête, avant de servir de point d'ancrage à Saivet, d'orienter le jeu pour Douane et de faire l'appel dans la surface. Servi, il résiste au retour de Gomis et ajuste du droit. Son 4e but de la saison, tous inscrits en 2025, n'est malheureusement pas suffisant pour les Auvergnats qui ne sont plus créé d'occasions franches. L'international congolais, remplacé à la 74e minute, essaie de surnager dans un collectif d'une grande indigence.

Martigues aussi rentre bredouille de son déplacement à Bastia (0-1). Les Provençaux n'ont quasiment pas vu le jour. Leur principale occasion vient d'une ouverture lumineuse, en première intention, pour Mendy, qui manque son duel face à Placide (35e min).

Il a été remplacé à la 75e minute, tandis que Bevic Moussiti Oko est entré à la 61e.

Steevy Mazikou n'était pas dans le groupe corse.

Bastia remonte à la 8e place alors que Martigues reste 17e et avant-dernier avec 24 points.

Pas de vainqueur, mais deux Congolais sur la pelouse au coup d'envoi de Grenoble-Ajaccio (2-2).

Dans les rangs du GF 38, Loris Mouyokolo a confirmé sa montée en puissance : intraitable, il a tenté de faire la différence devant, comme cette talonnade (11e min) sur corner puis une tête piquée sauvée devant sa ligne par Soumano (22e min), sur corner également. C'est finalement lui qui obtient un penalty très généreux pour un contact avec Everson, transformé par Jabbari (2-1, 80e min).

Avec ce point, les Isérois sont 9es avec 36 points, les Insulaires sont 13es avec 31 points, juste derrière le Red Star, auteur d'une bonne opération face à Amiens (2-0).

Remplaçants, Josué Escartin et Fred Dembi sont entrés aux 74e et 82e minutes, alors que le score était acquis.

**Kosovo, 23e journée, 1re division**

Première défaite depuis le 15 décembre pour Drita, vaincu chez le Llapi Podujëvë (0-1). Titulaire, Raddy Ovouka a été averti à la 65e minute. Drita reste premier avec 12 points d'avance sur le deuxième, Balkani.

**Luxembourg, 20e journée, 1re division**

Le Racing Union abandonne deux points contre Dudelange (1-1). Titulaire, Yann Mabella amorce

l'action du but de Gomes à la 52e minute. Notons l'entrée de Kablan Ngoma à la 72e, revenu au club fin janvier après un passage hasardeux par le Roumanie.

**Malte, 9e journée, 1re division**

Floriana l'emporte 3-0 à Gzira United, avec Christoffer Mafoumbi titulaire dans les buts. Floriana est premier avec 18 points.

**Pays-Bas, 25e journée, 1re division**

Réduit à dix à la 50e minute, le NEC Nimègue est surpris à la maison par Go Ahead United (2-3). Titulaire, Bryann Pereira est battu par Smit sur le second but adverse, à la 66e minute. A la 69e, il redonne espoir à son équipe en marquant son premier but de la saison d'une frappe tendue déviée par Ouwejan. Son placement sur le troisième but laisse à désirer, puisqu'il couvre Antman (75e min).

Avec 26 points, le NEC est 13e.

Pays-Bas, 29e journée, 2e division

Den Bosch s'incline à domicile face à Cambuur (0-2). Titulaire, Kévin Monziano a été remplacé à la 57e minute. Den Bosch est 8e avec 43 points.

**Portugal, 25e journée, 1re division**

Jordi Mboula est entré à la 58e minute lors du match nul de Gil Vicente à Estrela (1-1). Gil Vicente est 14e avec 23 points, à égalité avec son adversaire du jour, barragiste.

Portugal, 25e journée, 2e division  
Mafra partage les points avec la réserve du FC Porto (0-0), sans Bryan Pereira, absent du groupe.

**Chypre, 8e journée des play-offs, 2e division**

Lois Fauriel était titulaire lors du revers du Doxa Katokopias sur le terrain du Peyia (2-3). Doxa reste premier avec 37 points.

Espagne, 30e journée, 2e division  
Le Sporting Gijón concède le match nul 1-1 face à Santander. Pierre Mbemba et Yann Kembo étaient sur le banc.

**Espagne, 25e journée, 5e division, groupe 2**

La réserve de Gijon rapporte un point de son déplacement à Pravia (0-0), avec Yann Kembo et Pierre



Malgré le 4<sup>e</sup> but de la saison de Bassouamina, Clermont s'incline une nouvelle fois / La Montagne

Mbemba titulaires. Frédéric Loki, lui, est entré à la 61e minute.

**Israël, 26e journée, 1re division**

Fernand Mayembo était titulaire lors de la défaite de l'Hapoel Haïfa sur le terrain du Maccabi Tel Aviv (0-2).

Défaite également pour l'Ihoud Bnei Sakhnin, à domicile, face à l'Hapoel Jérusalem (0-2). Remplaçant, Mavis Tchibota est entré à la 72e minute.

Chance Leroy Mondzenga a fait son apparition à la 23e minute, à la place de Fadida, blessé. Mais Bnei Raina, réduit à 10 à la 47e minute, chute à domicile face à Hadera (1-2).

Au classement, l'Ihoud est 12e avec 20 points, Bnei Raina est 7e avec 31 points et l'Hapoel Haïfa est 5e avec 41 points.

Italie, 28e journée, 1re division  
Vendredi soir, Cagliari a partagé les points avec le Genoa (1-1). Les Sardes, qui ont ouvert le score, sont 15es avec 4 points d'avance sur la zone rouge.

Titulaire, Antoine Makoumbou a été remplacé à la 61e minute.

Sylver Ganvoula est entré à la 66e minute lors du revers de Monza sur la pelouse de l'Inter Milan (2-3). Le score était alors de 2-2.

Sans Gabriel Charpentier, convalescent, Parme partage les points avec le Torino (2-2).

Première titularisation sous le maillot du Milan AC pour Warren Bondo. Aligné à la récupération, l'ancien Nancéien est sorti à la 62e minute, alors que son équipe était menée

0-2 par Lecce. Les Milanais s'imposent finalement 3-2.

**Russie, 23e journée, 2e division**

L'Arsenal Tula prend un point à Chernomorets (0-0), avec Erving Botaka Yoboma titulaire en défense centrale.

Même sentence, mais à domicile, pour Yenisey face au Rodina Moscou (0-0), avec Emmerson Illoy-Ayyet titulaire et averti dès la 5e minute.

**Les deux équipes sont 7e et 8e avec 31 points chacune.**

Serbie, 27e journée, 1re division  
Le TSC Backa Topola l'emporte 3-1 chez le Radnicki Kragujeva. Titulaire sur l'aile gauche, Prestige Mboundou a ouvert le score à la 9e minute, en reprenant le ballon, en embuscade au deuxième poteau. Son 7e but de la saison.

Avec ce succès chez le 3e, le TSC remonte à la 9e place avec 35 points.

**Slovaquie, 1re journée des play-offs, 1re division**

Le DAC Dunajska Streda débute par un nul 1-1 chez le Spartak Trnava, avec Yhoan Andzouana titulaire sur le flanc gauche de la défense. Le DAC est 4e à 19 points du premier, le Slovan Bratislava.

Slovénie, 18e journée, 2e division  
Le Tabor Sezana bat Aluminji 3-2. John Céleste Makoumbou et Kamal Bafounta étaient absents du groupe. Le Tabor est premier à égalité de points avec le ND Gorica. Seule la première place est directement synonyme de montée en première division.

**Suisse, 27e journée, 1re division**

Sans briller, le Servette va chercher les 3 points chez le FC Zurich (3-1), avec Bradley Mazikou titulaire et concentré sur ses tâches défensives. Premier avec 48 points, le Servette reste en course pour le titre de champion, qui le fuit depuis 1999.

Les Young Boys corrigent Lausanne (3-0). Titulaire, Morgan Poaty a débuté le match par un coup de coude, involontaire mais appuyé, dans le visage de Blum. En fin de première période, le latéral gauche effectue un retour décisif dans les pieds de Colley pour éviter le 2-0. Il a été remplacé à la 89e minute, alors que Kévin Mouanga est resté sur le banc.

Avec ce résultat, Berne double les Vaudois au classement (5e avec 40 points, contre 8e avec 37 points).

**Suisse, 25e journée, 1re division**

Dans la douleur, Thoune bat Lausanne-Ouchy (2-1) et reste deuxième derrière Aarau (49 points contre 50).

**Titulaire, Christopher Ibayi l'a joué collective avant de sortir à la 89e minute.**

Turquie, 25e journée, 1re division  
Une frappe exceptionnelle de Chandrel Massanga permet à Hatayspor de s'imposer 2-1 à Trabzon. Titulaire au poste de relayeur, l'international congolais inscrit le but de la victoire à la 65e minute. Sur un dégagement de la défense, il amortit de la poitrine dans l'axe, efface son vis-à-vis, se décale et amorce une frappe pure de 25 mètres. Son premier but de la saison, après plusieurs mois d'absence. Mais Hatay, 18e, reste tout de même reléguable, à 11 points de la zone de flottaison.

Défaite à domicile, en revanche, pour Gaius Makouta et Alanyaspor, battus par Galatasaray. L'international congolais a joué toute la rencontre. Alanyaspor est 13e avec 31 points.

Toujours pas de retour pour Breyton Fougeu, absent lors du revers de Demirspor à Samsunspor (2-3). Le club de l'ancien Lyonnais est 19e et dernier avec -2 points après une nouvelle sanction administrative à son égard.



Chandrel Massanga célébré par ses co-équipiers après son but spectaculaire et victorieux à Trabzon / DR



## ELIMINATOIRES CHAN 2024

## Un dernier tour décisif pour l'Afrique du Sud, la Gambie et le Malawi

L'Afrique du Sud, la Gambie et le Malawi se sont respectivement qualifiés pour le dernier tour des éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations (Chan).



L'Afrique du Sud est au dernier tour éliminatoire du CHAN 2024/DR

Les Bafana-Bafana d'Afrique du Sud, tenus en échec à l'aller par les Pharaons d'Égypte (1-1), ont livré une prestation de qualité lors du match retour disputé au Caire, le 9 mars. Ils se sont logiquement imposés 3-1 à l'extérieur, le 9 mars. Neo Maema a ouvert le score à la 15e minute puis Yandisa Mfolozi a doublé la mise à la 26e minute, avant que Luthuli ne transforme le penalty ayant occasionné le troisième but à la 50e minute, après la réduction du score égyptienne.

Les Gambiens, quant à eux, ont fait chuter les Gabonais aux tirs au but après un second match consécutif sans but concédé, le 8 mars. Comme à

l'aller, les deux sélections se sont neutralisées 0-0. Le réalisme des Scorpions de la Gambie lors des tirs au but a fait la différence devant les Panthères du Gabon (5-4).

Pour sa part, le Malawi a confirmé sa suprématie devant les Comores (2-0) comme à l'aller. Wongani Lungu a ouvert le score à la 50e minute puis Binwell Katinji a scellé définitivement le sort de la rencontre à la 60e minute. Le dernier tour des qualifications se disputera entre le 2 et le 4 mai pour l'aller et le 10 et 11 mai pour le retour avec à la clé deux places pour compléter la liste des dix sélections déjà qualifiées.

Selon les résultats du tirage au sort effectué en

amont, le Kenya est logé dans le groupe A avec le Maroc, l'Angola, la République démocratique du Congo et la Zambie.

Le groupe B comprend la Tanzanie, Madagascar, la Mauritanie, le Burkina Faso et la République centrafricaine. Le Groupe C mettra aux prises l'Ouganda, le Niger et la Guinée plus deux équipes issues de la dernière phase des éliminatoires. Le Sénégal, tenant du titre, est dans le groupe D avec le Soudan et le Nigeria. Le Congo est écarté au profit de la Guinée équatoriale. Le Chan sera organisé pour la première fois en août par trois pays, notamment le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda.

James Golden Eloué

## CRISE À LA FÉCOHAND

## Le Cnosc apaise les esprits

Après l'annulation de l'assemblée générale électorale du mois de septembre dernier ayant conduit à la réélection du président sortant de la Fédération congolaise de handball (Fécohand), Ayessa Ndinga Yengué, par la Chambre de conciliation et d'arbitrage de sport (Ccas), il a été enjoint au Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc) de mettre en place une commission électorale afin de préparer puis d'organiser les élections.

Au cours d'une récente sortie médiatique, son vice-président, André Blaise Bollé, a invité les différentes parties prenantes au calme et à privilégier l'intérêt général. Si certains acteurs du handball estiment que le Cnosc devrait travailler sans pression selon son agenda, d'autres pensent que les choses doivent bouger afin de mettre un terme à l'incompréhension et la confusion qui règnent depuis quelque temps.

C'est ainsi qu'André Blaise Bollé a rappelé, au nom du garant du mouvement olympique, que lors de la sentence de la Ccas, il n'avait pas été prévu un délai. « Cette sentence de la Ccas avait renvoyé devant la commission éthique du Cnosc un dirigeant. Nous attendions le rapport qui a été déposé à peine hier. Nous avons demandé à ce que tout le monde se calme. Nous allons mettre en place cette commission électorale », a-t-il assuré.

A en croire certaines indiscretions, le Cnosc a transmis ce rapport à la Confédération africaine de handball. Si celle-ci le valide, la Fécohand traversera encore une zone de turbulences à cause des décisions qui en découleront puisque la commission électorale pourrait être dirigée par les instances faïtières du handball au niveau africain et international avec un représentant du ministère des Sports et du Cnosc. Cela trouvera-t-il l'assentiment de tout le monde ?

Rude Ngoma

## FOOTBALL

## Quatre nouvelles règles à l'étude

Plusieurs nouveautés au programme, prévues pour entrer en vigueur dès le mois de juillet prochain, pourraient faire évoluer de manière significative les règles du football.

La première nouveauté envisagée concerne le hors-jeu proposé par Arsène Wenger, directeur du développement du football mondial. Cette règle redéfinirait le hors-jeu afin de privilégier les attaquants. Un joueur ne serait sifflé hors-jeu que si la totalité de son corps se trouve derrière le dernier défenseur. Tant qu'une partie de son corps est alignée avec la ligne du dernier défenseur, le joueur ne sera pas sanctionné. Terminés donc les hors-jeux de quelques millimètres, comme on peut le voir actuellement. Cette règle vise à favoriser le spectacle et à augmenter le nombre de buts inscrits lors de chaque match.

La communication des arbitres figure parmi les nouveautés. Les directeurs de jeu pourraient désormais expliquer leurs décisions après consultation de la VAR avec un micro en direct, à tout un stade. A cela s'ajoute la mise en place du « système challenger », donnant la possibilité aux entraîneurs de demander l'utilisation de la vidéo pour revoir une action qu'ils jugent litigieuse à l'instar des joueurs de tennis. Mais les techniciens n'auraient qu'un nombre limité d'interventions.

La possibilité de stopper le chronomètre, comme cela se fait déjà au rugby, est le quatrième point à étudier. Les arbitres pourraient prendre la décision d'arrêter le chronomètre du match en cas de situation litigieuse ou de grosse blessure. L'objectif est bien sûr d'éviter les nombreux gains de temps dans le football et privilégier le temps de jeu effectif.

James Golden Eloué

UNE ADRESSE E-MAIL  
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES  
PLUS RAPIDEMENT

[regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr)



[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)



**NÉCROLOGIE**

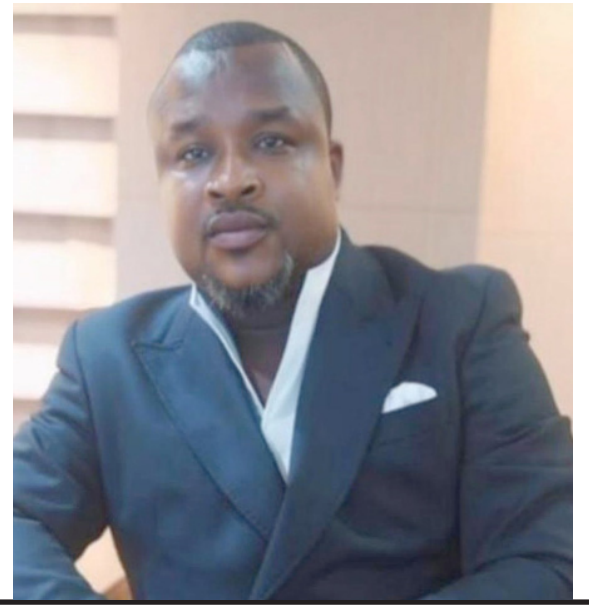


Les enfants et la veuve Atipo, les familles Obami, Mongo et parents, informent les amis et connaissances du décès de leur père, époux, frère et oncle, Alphonse Atipo alias « Athis », survenu le 2 mars à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au numéro 7 de la rue Lessia à Nkombo (Rfce : arrêt station Total, du côté du supermarché Mama Dina). La date de l'inhumation sera publiée ultérieurement.

**PROGRAMME DES OBÈSQUES DE YVON NGANONGO DÉCÉDÉ LE 25 FÉVRIER 2025**

**Mardi 11 mars**

- 8h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville (CHU);
- 11h00 : recueillement au domicile sis au n°65 de la rue Okoyo, entre l'école de la Liberté et l'avenue JDO;
- 12h00 : absout;
- 13h30 : départ pour le cimetière du centre ville;
- 16h00 : retour et fin de la cérémonie.

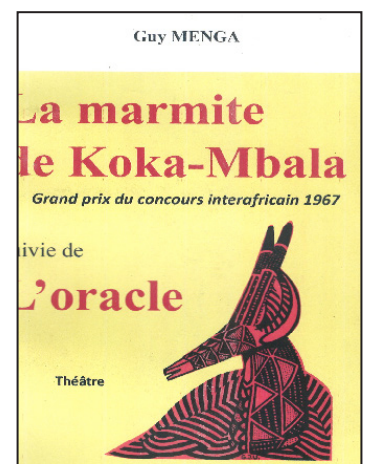
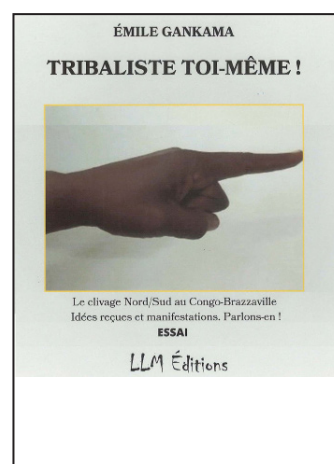
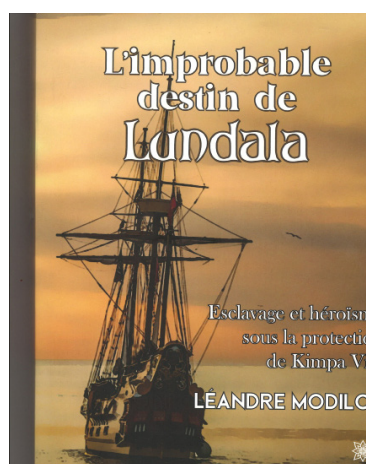
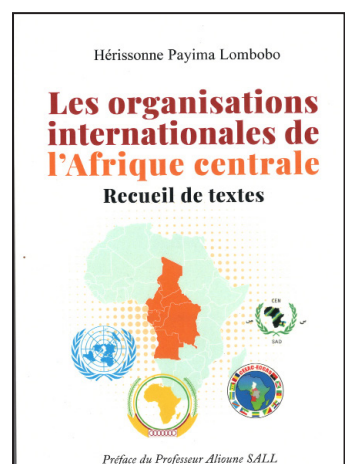
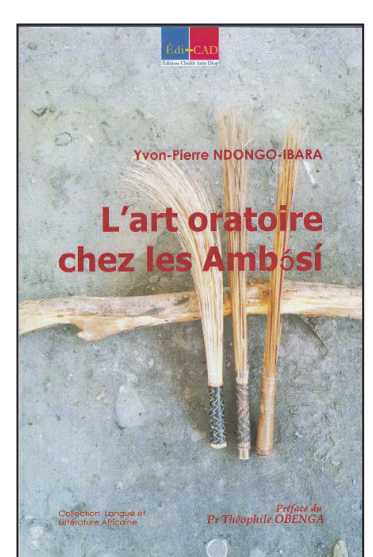
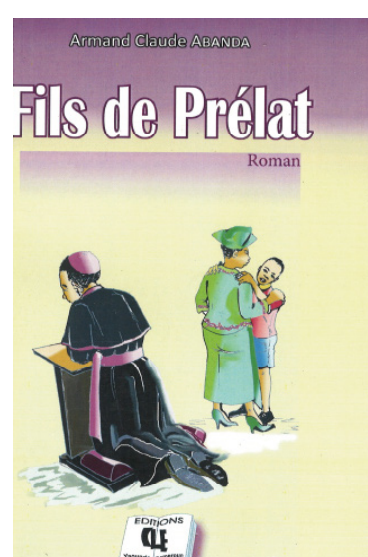
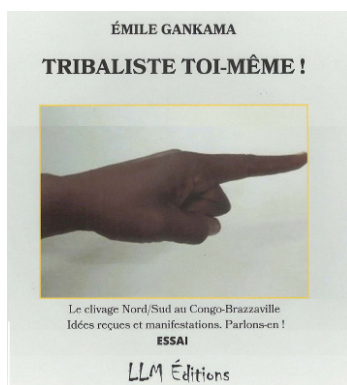
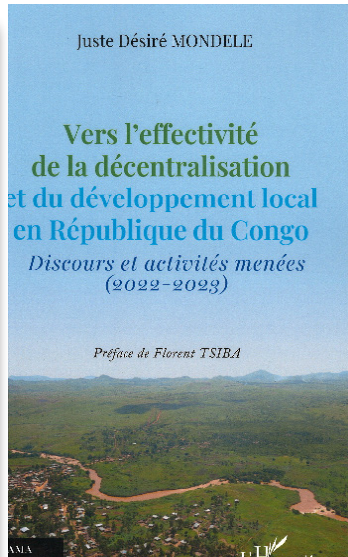


Le Garde des Sceaux, ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Ange Aimé Wilfrid Bininga, ainsi que les familles Bininga, Ota, Tchicaya et Wal-lot, ont l'immense tristesse d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, neveu et petit-fils, Beni Fried Heven Bininga Thyty, décédé le lundi 3 mars 2025 à Paris, France.

La veillée funéraire se tient au centre-ville de Brazzaville, à proximité de l'hôtel Léon. Les détails concernant l'arrivée de la dépouille ainsi que les cérémonies funéraires seront communiqués ultérieurement.



**EN VENTE**





## RELANCE DE LA GYMNASTIQUE

## La Ligue départementale tend la main aux enseignants d'EPS

La Ligue départementale de gymnastique de Pointe-Noire a tenu une réunion, le 6 mars, au stade Franco-Anselmi, en vue de la relance de ses activités. Un échantillon des enseignants d'éducation physique et sportive (EPS) de la ville a pris part à cette réunion organisée en présence de l'inspectrice sportive de l'arrondissement n° 1, Lumumba, dans le but de travailler en collaboration pour la détection des jeunes talents qui seront ensuite orientés vers la Ligue pour une formation des élites.

Après une longue période d'hibernation, le directeur technique de la Ligue départementale de gymnastique de Pointe-Noire, Jean Miamonica Tetani, a lancé la reprise des activités de gymnastique. Pour ce faire, il a sollicité la collaboration des enseignants d'EPS pour accompagner la Ligue dans la détection des talents qui seront orientés vers les plateformes de formation qu'elle a mises en place.

« Depuis la sortie du pays de la fièvre du corona virus, à Pointe-Noire, la courbe de la gymnastique est descendante. C'est la raison pour laquelle nous avons saisi cette opportunité de nous retrouver afin de relancer les activités de notre sport. Nous avons bâti les stratégies en créant les plateformes de formation au niveau des quatre points cardinaux de la ville où nous allons orienter les enfants qui ont des aptitudes en gymnastique. Nous allons

les former pour que la gymnastique retrouve ses lettres de noblesse », a dit le directeur technique.

« C'est, d'ailleurs, ce qui justifie la présence des enseignants d'EPS que nous avons invités à se joindre à nous pour travailler en commun accord. Nous sommes les maillons d'une même chaîne et pendant le cours d'EPS si l'enseignant constate qu'un enfant a des aptitudes en gymnastique, il l'oriente vers l'une des plateformes. Nous allons les former pour les emmener un jour sur le podium », a-t-il poursuivi. Actuellement, une plateforme est opérationnelle, notamment celle du CEG 30-mars, à Tié-Tié, où les enfants s'entraînent tous les jours de 15h à 17h tandis que les autres verront le jour avant la fin du mois.

Abordant la question de la formation des encadreurs tech-



Photo souvenir au terme de la réunion/Adiac

niques et les juges au niveau départemental, Jean Miamonica Tetani a informé que la formation des cadres ne sera possible qu'après la mise en place des nouvelles instances de la Ligue de gymnastique de

le coach Bertony Nganga. A l'issue de cette réunion, les enseignants ont loué l'idée de la Ligue. « J'ai salué l'initiative parce que depuis quelques années, la Ligue de gymnastique ne fait plus parler d'elle à Pointe-Noire. Aujourd'hui, les dirigeants viennent de nous tendre la main pour les accompagner dans la détection des talents au niveau des écoles. C'est une bonne politique et avec nos collègues enseignants, nous allons aider la Ligue à se relever. Car c'est bon pour nous les enseignants et les coaches d'encadrer cette jeunesse congolaise qui est restée longtemps dans l'ombre au niveau international. Si nous mettons la main à la pâte, nous pourrions faire décoller la gymnastique à Pointe-Noire », a souligné Rivel Diamboue Mampassi, enseignant d'EPS à l'école Saint François.

Charlem Léa Itoua

## FOOTBALL

## Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

**Belgique, 29e journée, 1re division**

Première victoire depuis le 29 novembre (9 défaites et 3 nuls) pour Courtrai, tombeur de Louvain (2-0). Avec Mark Mampassi titulaire en défense centrale.

Le Cercle perd le derby face au FC Bruges (1-3). Sans Senna Miangué, opéré cette semaine du ligament croisé antérieur du genou gauche. Saison terminée pour le gaucher de 28 ans, 16 matches cette saison, qui «souffrait d'une trop grande gêne due à une blessure précédente».

**Belgique, 25e journée, 2e division**

Lierse bat la réserve d'Anderlecht (2-1). Sans Exaucé Mafoumbi, pas encore aligné depuis son arrivée en janvier. L'ancien Nantais a été prêté jusqu'en juin par les Blackburn Rovers.

Sans Yannick Loemba, le RFC de Liège fait match nul avec le RAAL La Louvière (1-1).

**Belgique, 2e journée des play-offs, 3e division, groupe ACFF**

Première titularisation en Belgique pour Rand Goteni, remplacé à la 90e lors du succès de l'Excelsior Virton face à l'Olympic Charleroi (1-0). Arrivé le 30 janvier, Goteni avait déjà joué 1 minute le 8 février.

**Belgique, 2e journée des play-down, 3e division, groupe ACFF**

Binche est contraint au nul par Tournai (0-0). Rappelons toutefois que

Binche a été réduit à dix à la 62e et que Warren Okombi, titulaire, a été sauvé à deux reprises par ses montants.

**Belgique, 24e journée, 3e division, groupe VV**

Heist partage les points avec Hoogstraten (2-2). Sans Scott Bitsindou, non retenu.

**Bulgarie, 24e journée, 1re division**

Le Lokomotiv Sofia baisse pavillon à domicile face à Ludogorets (1-2). Titulaire, Ryan Bidounga a été averti dès la 2e minute.

**Croatie, 25e journée, 1re division**

Défaite sur le terrain du Hajduk Split (1-2) pour Gorica et Merveil Ndockyt. L'international congolais a été remplacé à la 72e.

**Albanie, 28e journée, 1re division**

Le Partizani n'en finit plus de perdre, avec une nouvelle défaite, mercredi soir, chez le Vllaznia Shkodër (0-2). Archange Bintsouka était titulaire et avait joué toute la rencontre.

Quatrième avec 40 points, le Partizani totalise désormais 12 points de retard sur le FK Egnatia.

En janvier, le vice-champion d'Albanie a vendu plusieurs joueurs importants dont le Nigérian Mba, cinq buts, et l'Albanais Rrapaj, cinq buts et quatre passes déci-

sives. Il peine à s'en remettre.

**Allemagne, 25e journée, 1re division**

Augsbourg crée l'exploit sur le terrain du Borussia Dortmund (1-0), avec Chrislain Matsima, titulaire sur la droite de la défense à trois.

**Allemagne, 25e journée, 4e division, groupe Nord**

Oldenbourg concède le nul 0-0 face à Todesfelde. Titulaire, Aurèle Loubongo Mboundou a été remplacé à la 84e minute.

**Angleterre, 36e journée, 2e division**

Deuxième titularisation pour Christ Makosso en Championship. Rapidement réduit à dix (19e min), Luton Town s'incline à Burnley (0-4) et reste relégable avec cinq longueurs de retard sur Cardiff.

**Angleterre, 36e journée, 3e division**

Northampton Town l'emporte à Leyton Orient (2-1). Remplaçant, William Hondermarck est entré à la 90e+2 minutes.

Huddersfield s'incline chez les Bristol Rovers (0-1). Appelé dans le groupe, Loïck Ayina est resté sur le banc.

Autriche, 17e journée, 3e division, groupe Centre

La réserve du Lask Linz est battue à Wildon (1-3), sans Queyrell Tchicamboud, absent du groupe.

Camille Delourme

## NÉCROLOGIE



Les familles Mbemba, Ngouissani et Bayenne Mireille Esperance Saby ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils et époux Gontran Ngouissani, survenu le 5 mars à Pointe-Noire.

La date de l'inhumation est prévue pour le 22 mars 2025.



## RENAISSANCE DU CFRAD

## Quand patrimoine et création contemporaine forment l'avenir culturel

Ce mois de mars marque un tournant historique pour le Centre de formation et de recherche en art dramatique (Cfrad). Alors que le projet poursuit sa métamorphose, porté par l'engagement collectif de multiples acteurs, le Cfrad se prépare à redevenir un pôle culturel majeur à Brazzaville, conjuguant préservation du patrimoine et stimulation de la création contemporaine congolaise.

Après l'achèvement des opérations de terrassement et la démolition des structures fragilisées, le projet entre désormais dans une phase cruciale de réhabilitation et d'agrandissement. Le site a récemment franchi une étape majeure avec la finalisation des travaux préparatoires. En février, l'Entreprise des travaux d'Afrique a achevé la démolition partielle du bâtiment principal, ainsi que l'aménagement des espaces extérieurs, incluant le terrassement complet et la stabilisation du talus environnant. Dès le 21 février, la Générale des travaux d'Afrique a pris le relais pour entamer la seconde phase du chantier. L'entreprise, sélectionnée suite à un appel d'offres lancé en décembre dernier, se trouve maintenant face à un défi architectural considérable : préserver l'essence historique du lieu tout en lui insufflant une nouvelle dynamique, en adéquation avec ses ambitions culturelles renouvelées.

**La création artistique au cœur du renouveau**

En parallèle des transformations architecturales, le projet Cfrad-ICC a initié une démarche de soutien à la création artistique locale. Un appel à projets, lancé en février dernier, invite les artistes congolais à participer activement à la renaissance de ce lieu symbolique.

Les œuvres sélectionnées, dont l'annonce est prévue pour avril, contribueront à faire du Cfrad un espace vivant où dialogueront mémoire et création contemporaine. Par ce disposi-



Lydie Pongault et Claire Bondony lors de la visite du chantier / Adiac

tif, le centre affirme sa volonté de s'ancrer profondément dans le paysage culturel national tout en rayonnant au-delà des frontières.

**Une exposition permanente comme gardienne de mémoire**

Au cœur du bâtiment rénové prendra place une exposition permanente soigneusement conçue pour valoriser l'héritage du Cfrad. Le projet muséographique explorera l'histoire architecturale du lieu, son évolution fonctionnelle au fil des décennies, ainsi que le contexte historique plus large des relations franco-congolaises.

Un accent particulier sera mis sur le rôle historique de Brazzaville durant la Seconde Guerre mondiale, lorsque la ville servait de capitale à la France libre. L'exposition mettra également en lumière la richesse de la scène artistique

congolaise qui s'est illustrée au Cfrad, notamment à travers le Théâtre national, le Ballet national et diverses troupes artistiques.

Depuis octobre 2024, une équipe spécialisée travaille méticuleusement à l'élaboration de cet espace mémoriel. Le pré-programme muséographique a récemment reçu l'approbation du comité technique, le 3 février, avant d'être présenté au comité de pilotage du projet.

**L'appel d'offres scénographique : donner vie à la mémoire**

Pour concrétiser cette ambition mémorielle, un appel d'offres scénographique a été lancé en février. Il porte sur la conception intégrale et la réalisation des aménagements muséographiques, englobant le graphisme, l'éclairage et les dispositifs multimédias de l'exposition permanente.

La phase de candidature s'est clôturée le 28 février et l'attribution du marché est programmée pour ce mois. Cette démarche illustre la volonté des porteurs du projet de proposer une expérience immersive et contemporaine, à la hauteur des enjeux mémoriels du lieu.

**Un documentaire pour immortaliser l'histoire**

Dans le prolongement de ce travail mémoriel, un documentaire intitulé « Mémoires du Cfrad » est actuellement en production. Cette œuvre audiovisuelle de 52 minutes, réalisée par Hassim Tall Boukambou, vise à retracer l'histoire de ce site emblématique, témoin privilégié des évolutions politiques, culturelles et sociales du Congo.

S'appuyant sur des archives diverses et des témoignages inédits, ce film constituera également un élément central de la future exposition perma-

nente, offrant aux visiteurs une immersion dans les multiples mémoires qui habitent le lieu.

**Un symbole de coopération franco-congolaise**

L'importance institutionnelle du projet a été soulignée lors d'une visite officielle du chantier, le 14 février dernier. En présence de Lydie Pongault, ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, et de Claire Bondony, ambassadrice de France au Congo, cette rencontre a permis d'évaluer l'avancement des travaux et d'échanger avec la maîtrise d'œuvre ainsi qu'avec les équipes d'Expertise France.

À travers ce rendez-vous diplomatique et technique, le Cfrad réaffirme sa dimension symbolique dans les relations bilatérales entre la France et le Congo, incarnant un partenariat culturel renouvelé entre les deux nations.

Quentin Loubou

## LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

## Bientôt une agence nationale pour la transformation de l'économie informelle

Le dernier conseil des ministres a adopté un projet de loi portant création d'une agence nationale pour la transformation de l'économie informelle du Congo.

Mme Ines Nefer Bertille Voumbo Yalo Ingani, ministre de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Economie informelle, a rappelé que le Congo possède une économie informelle estimée entre 60%-70% de l'écono-

mie nationale avec une forte présence dans l'agriculture, le petit commerce et les activités assimilées y compris l'artisanat. « C'est pourquoi la création de cette agence figure en bonne place parmi les orientations contenues dans le projet de société » Ensemble, poursuivons

la marche » du président de la République, tournées vers une meilleure régulation de ce pan conséquent de notre économie qui contribue à la production de la richesse nationale de façon non encadrée », a expliqué la ministre.

Selon elle, la dernière étude gouvernementale en la matière a précisé que les acteurs des différentes branches d'activités ont contribué à hauteur de

1,32% au PIB national et ont généré un chiffre d'affaires de 228,4 milliards de FCFA en 2022. « A travers cette agence, il s'agit, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, de réorganiser cette économie et accélérer la migration de ses acteurs vers l'économie structurée grâce à un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dédié

à l'atteinte de cet objectif. La mise en place de cette structure permet de favoriser l'initiation aux métiers, l'acquisition des connaissances et compétences, en adéquation avec les besoins de création d'emplois décents en faveur des acteurs de l'économie informelle », a-t-elle poursuivi, précisant que ce projet de loi sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

Guillaume Ondze